

## **OPERATEUR DE CONDITIONNEMENT PRODUCTION / CONDITIONNEMENT / FONDUS**

---

Il assure la mise en cartons / technifils des produits en respectant le nombre d'unités prévues par type de conditionnement en surveillant une ou des machines en ligne. Il participe au respect de la qualité du produit par un contrôle visuel régulier.

### **MISSIONS PRINCIPALES**

#### **1. RESULTAT ATTENDU / MATIERE**

Il écarte, au moment de la mise en cartons, les produits emballés apparaissant non-conformes en effectuant les contrôles visuels préalablement définis. Selon les organisations, il effectue la palettisation des cartons selon le plan de palettisation préalablement défini. Il contrôle la cohérence de l'étiquetage avec les produits mis en cartons. Il surveille différentes machines en lignes selon un plan de contrôle.

#### **2. PROCESS EMPLOYE / MATERIEL**

Il détecte et alerte en cas de dysfonctionnement du matériel. Il saisit des enregistrements (traçabilité, DLUO et code barres, ...) et édite des documents.

#### **3. HYGIENE / SECURITE / ENVIRONNEMENT**

Il applique les règles d'hygiène et de sécurité relatives aux produits, aux matériels et aux hommes.

#### **4. QUALITE & SECURITE DES ALIMENTS**

Il applique les règles du système d'assurance qualité.